



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

SPEG@INFO_2d DEGRE

CHOC DES SAVOIRS : FIN DES GROUPES DE BESOINS OBLIGATOIRES AU COLLÈGE POUR LA RENTRÉE 2026 !

Lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du jeudi 15 janvier 2026, le ministère de l'Éducation nationale a acté la fin du caractère obligatoire des groupes de besoins au collège à compter de la rentrée scolaire 2026. Un décret mettant fin à cette obligation est actuellement en cours d'élaboration.

Toutefois, dans ce même décret, le ministère prévoit d'introduire un amendement ouvrant la possibilité, et non l'obligation, de mettre en place des groupes à effectifs réduits en classes de sixième et de cinquième, dans le but affiché de « *prévenir les difficultés scolaires en français et en mathématiques* ».

Le **SPEG** restera particulièrement vigilant quant aux modalités d'application de ces dispositions, notamment en ce qui concerne le respect de la liberté pédagogique, les conditions de travail des personnels, ainsi que les moyens humains et horaires réellement alloués aux établissements.

QUELS ENJEUX POUR L'ECOLE EN GUADELOUPE ?

La fin de l'obligation des groupes de besoins est un désaveu des dispositifs imposés sans moyens suffisants, souvent difficiles à mettre en œuvre dans des établissements déjà confrontés à des problèmes d'effectifs élevés et de manque de personnels d'enseignement et d'éducation.

D'autre part, la possibilité de maintenir les groupes de besoins en sixième et en cinquième pose la question centrale de leur financement réel au sein de la Dotation Horaire Globale (DHG). En effet, sans maintien des postes, accompagné de dotations horaires supplémentaires, et sans le financement d'un plan de formation ambitieux et adapté, ce dispositif risque fortement de rester sans effet là même où l'on espère le voir réussir. Pire encore, un maintien des groupes de besoins qui s'accompagnerait d'une diminution de leur nombre se traduirait, comme on l'a constaté cette année, par une dégradation des conditions de travail.

Dans un contexte guadeloupéen marqué par des inégalités sociales fortes, des problématiques linguistiques spécifiques et des difficultés persistantes en maîtrise de la langue et en mathématiques, le **SPEG** rappelle que la prévention de la difficulté scolaire nécessite une politique éducative ambitieuse, fondée sur *des effectifs réellement allégés, des enseignants formés et en nombre suffisant, une stabilité des équipes et une prise en compte des réalités de notre territoire*.

Le SPEG reste vigilant et continuera de défendre l'école en Guadeloupe en exigeant que toute réforme s'accompagne de moyens indispensables à la réussite de tous les élèves et à l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

**MOBILISONS-NOUS DANS TOUS LES COLLÈGES DE L'ACADEMIE
«POU ON LÉKOL POU SÈVI GWADLOUP !»**

Pointe-à-Pitre, le 16 janvier 2026
Le Conseil Syndical